

Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Anne BERDOY 05 67 73 21 04

anne.berdoy@culture.gouv.fr

Références: LM-AB-NC-2023-48090

Courrier Arrivé
27 MARS 2023
Service Urbanisme

Direction régionale des affaires culturelles

à

Commune de Lannemezan Service urbanisme 308 rue Alsace-Lorraine 308 Rue Alsace-Lorraine 65300 LANNEMEZAN

-Toulouse, le 23 mars 2023

Objet : Références : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement

LANNEMEZAN (HAUTES-PYRENEES), Route des Usines

PC0652582200023

Votre courrier du 9 mars 2023 Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 9 mars 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Occitanie, et par délégation,Pour le Directeur régional des affaires culturelles, et par subdélégation Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Léopold MAUREL